

Direction Développement et Patrimoine

Dossier suivi par Madame Véronique MARENDA

Réf : VM / VS/2023-159

MONSIEUR GERARD LIOT
MAIRE DE AUSSAC VADALLE
LE BOURG
16560 AUSSAC VADALLE

Objet : AUSSAC VADALLE
Projet Résidence Séniors

Monsieur le Maire,

Cher Monsieur,

Comme j'ai pu vous le dire lors de notre échange téléphonique, je vous confirme que Logélia ne sollicitera pas auprès des services de l'Etat, d'agrément de logement social pour la réalisation d'une résidence séniors à AUSSAC VADALLE.

Aussi, Logélia ne voit aucun inconvénient à ce que des agréments soient accordés à la Commune pour la construction de cette résidence.

Je vous souhaite réussite dans ce projet et vous prie d'agrérer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Directeur Général, et par délégation
La Directrice Développement et Patrimoine


Véronique MARENDA*Bien à vous.***logélia.fr**